

Illettrismes

François BOULE

Professeur au CNEFEI

LE TERME « illettrisme » est d'invention récente (guère plus de deux décennies) mais la chose a rapidement suscité depuis lors à la fois l'inquiétude et une sorte d'unanimité dans la compassion, tandis que les discours politiques de tous horizons s'en faisaient l'écho. Sans toutefois que la quantité du discours énoncé à ce propos fasse clairement avancer l'élucidation, et guère plus les ébauches de solutions.

Dans le même temps peu de questions de société ont fait l'objet de polémiques d'une telle âpreté, ce qui laisse à penser que l'unité des discours dominants pourraient n'être qu'apparence.

Dans les années quatre-vingts le problème devient public, en grande partie grâce à l'insistance d'ATD-Quart Monde et en particulier du père Wrésinski, (*Grande Pauvreté et précarité*, 1987), et à la suite du rapport au Premier ministre *Des Illettrés en France* (Espérandieu, Lion, Bénichou, 1984). Si le terme prend dès lors racine, on est loin d'un accord sur une définition précise et les enchaînements implicites de causes ou d'effets ne vont cesser d'évoluer. Bernard Lahire (*L'invention de l'illettrisme*, 1999) analyse cette évolution à travers les thématiques des discours sur l'illettrisme.

La recherche d'une définition de l'illettrisme n'est pas en elle-même futile, mais l'évidence pressante et la prolifération des situations de détresse réelle méritent une réponse urgente, sans attendre l'aboutissement de recherches

savantes toujours en marche. C'est la position que défend ici Alain Bentolila, qui fut expert au GPLI (Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme), avant de participer à l'Observatoire national de la lecture.

Une définition trop hâtive ou restrictive de ce phénomène de société risquerait d'en faire perdre le sens et la portée. C'est pourquoi le présent dossier porte un titre au pluriel. Sans doute s'agit-il en première analyse de « l'incapacité de comprendre un texte court et simple ». Mais l'on voit déjà combien de malentendus cette définition risque d'engendrer. Qu'est-ce qu'un texte simple ? Et surtout comment s'assurer qu'il est ou non compris ? Quelle échelle choisir et comment établir un seuil ? C'est l'une des origines des spectaculaires variations dans l'estimation quantitative de la population « illettrée ». Tant il est vrai que chacun se rapporte à ses critères, pas toujours affichés. C'est ainsi que la question, comme le souligne Bernard Lahire, a peu à peu glissé d'une interprétation fonctionnelle (difficulté à surmonter certaines situations quotidiennes) à une interprétation psychologique (la lecture indispensable à l'épanouissement et la reconnaissance de soi-même) puis culturelle (illettrisme comme privation et exclusion culturelle). « L'illettrisme est aujourd'hui une véritable réclusion linguistique. [...] Elle rend très difficile toute tentative de relation pacifique, tolérante et maîtrisée avec un monde deve-

nu hors de portée des mots, indifférent au verbe » (A. Bentolila, *De l'Illettrisme en général et de l'école en particulier*, 1998).

L'illettrisme ne met pas seulement en jeu l'accès à un code symbolique. Ce code symbolique est un moyen de communication, il implique donc une relation à l'autre. La signification de cet accès quant aux relations intersubjectives, les obstacles qu'il rend nécessaire de dépasser, et les difficultés que ce dépassement peut susciter font l'objet de la contribution de M.-L. Martinez, à l'aide de concepts issus de la sociologie et de l'anthropologie.

Cet élargissement légitime fait clairement comprendre que le traitement de l'illettrisme ne saurait se réduire à une recherche d'outils pédagogiques visant à rééduquer la lecture ; il s'agit plus généralement de *prise de sens*. La question s'élargit d'un coup. D'abord parce qu'il n'est guère d'enseignement sans référence quasi-indispensable à la lecture/écriture. La maîtrise de la langue est une condition indispensable de l'accès à n'importe quel domaine culturel. Mais aussi parce que le déficit de la prise de sens est sensible en tout domaine d'enseignement, bien au-delà de celui de la langue. On peut dire illettré celui qui ne maîtrise pas (ou plus) les premiers éléments indispensables du calcul, ou qui est démuné devant la prise ou la gestion d'informations élémentaires. Rien ne permet de penser d'ailleurs que ces illettrismes sont indépendants ; bien au contraire, tout porte à croire qu'ils se conjuguent. Une tradition (à peine bi-séculaire), entretenue par certains débats illustres dans les années soixante-dix, vise à opposer deux cultures, qui seraient l'une « littéraire » et l'autre « scientifique ». C'est un emprunt illégitime à

Pascal que d'associer l'esprit de géométrie à celle-ci, l'esprit de finesse à celle-là, et de les opposer.

Les enseignants-chercheurs du CUEEP, à Lille, ont une pratique très ancienne de l'enseignement à des publics adultes de tous niveaux scolaires, y compris les plus bas. L'article de J.-N. Gers analyse plus particulièrement ce que peut être une perte de compétence des faits et procédures mathématiques les plus simples et propose une interprétation à la lumière de la théorie de Vygotski.

Ce fait de société dont la réalité semble s'imposer avec évidence doit-il conduire à une mise en cause de l'école, et l'illettrisme un signe de son échec ? La plupart des analyses apportent à cette question une réponse nuancée : « À la base de l'illettrisme des adultes, il y a donc principalement l'échec de l'école dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Mais cet échec n'est pas de la responsabilité des seuls enseignants : il est en fait la conséquence de l'exclusion généralisée des plus défavorisés de la société » (Coudet et Lecuit, *Maintenant lire n'est plus un problème pour moi*, 1983). De quelle façon l'école peut-elle répondre à cette interpellation ?

Plusieurs approches semblent devoir être tentées.

L'une consiste à saisir le problème dans le public adulte où il semble le plus aigu. C'est le cas de la population carcérale, dont A. Bentolila indiquait en 1995 qu'elle était illettrée à 21 %. L'article de Dominique Barataud expose les moyens mis en œuvre par la direction de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) aux fins de repérage et de remédiation.

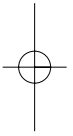
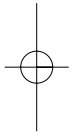
Une autre approche consiste à tenter de traiter le problème dès qu'il peut apparaître, à l'école. Francine Darras appor-

te un témoignage issu d'une classe de SEGPA et relatant les difficultés massives d'écriture de certains élèves, les conséquences sur la communication orale et écrite dans la classe, et la subtilité de la négociation qui permet d'éviter le rejet et l'enfermement dans le refus.

Une dernière approche enfin relève de la prévention. Les individus dont on peut penser qu'ils seront les plus menacés par l'illettrisme sont ceux pour qui l'apprentissage de la lecture s'annonce difficile ; ils risquent de voir s'accumuler devant eux des difficultés de moins en moins franchissables. On peut penser qu'un repérage précoce et un traitement

adapté permettraient d'éviter un effet d'accumulation dévastateur. C'est l'une des conclusions de la recherche menée dans l'unité de bio-psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital Sainte-Anne, sous la responsabilité du Dr Lionel Bailly.

Ainsi, une vingtaine d'année après la prolifération des discours sur l'illettrisme sur fond de crise économique et sociale, assiste-t-on peut-être à un retour au pragmatisme dans deux directions principales, celui de la prévention et celui de la (re) qualification professionnelle (A-M. Chartié, J. Hébrard, *Discours sur la lecture*, Fayard, 2000).



10

